

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 28
Pouvoirs : 7
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/11/2016

Le 14 novembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir Yann GALLAY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Béatrice GUERIN (Pouvoir Dominique DESFORGES), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND, Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte-Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Françoise DUVILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TECHNOPARC CIVRIEUX – VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL – POLE TERTIAIRE ET DE SERVICES

M. Richard SIMMINI, Vice-président en charge du Développement économique informe le Conseil que la Communauté de communes souhaite développer un pôle tertiaire et de services sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux afin de répondre à la demande de locaux pour des bureaux d'études et au souhait des entreprises du Technoparc de disposer de services notamment de restauration.

Un terrain d'environ 5 300 m² à l'entrée du Technoparc (secteur Ouest) a été réservé pour pouvoir implanter un pôle tertiaire et de services.

Des échanges ont eu lieu entre la CCDSV et la société MIPROM basée à Lyon et spécialisée dans la promotion immobilière et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Celle-ci a développé avec ses associés, un projet immobilier (R+2) d'une superficie de plancher de 1 600 m² environ. Le programme comprendrait :

- un espace tertiaire (bureaux) : 1 200 m² environ.
- un espace de restauration : 250 m² environ et une terrasse.
- une micro-crèche (10 places) : 130 m² environ.

Le programme tertiaire, prévoit plusieurs lots modulables selon la demande, de 64 m² à 260 m².

L'investisseur souhaite engager les travaux au plus vite afin de répondre à la demande des premiers prospects.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette vente qui constituerait le lot 19 du Technoparc pour 5 309 m² environ au prix de 45 € HT / m² et sans clauses suspensives liées à la pré-commercialisation.

L'avis de France des Domaines, rendu le 25 octobre 2016, est conforme.

La TVA concernant cette transaction porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant.

Surface Vendue (m ²)	Prix d'acquisition		Prix de vente (HT)		Marge	TVA sur marge (20%) €/m ²
	€/m ²	Montant	€/m ²	Montant		
5 309	8,75	46 453,75	45	238 905	192 451,25	38 490,25

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente à la Société MIPROM ou toute autre entité qui lui serait substituée, sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux, du lot 19 (5 309 m²) au prix de 45 € HT / m², soit 238 905 € HT. Le montant TTC s'établit à 277 395,25 € TTC avec une TVA sur marge de 38 490,25 €.
- **MANDATE** le Président pour signer tous les actes nécessaires à cette vente et notamment l'acte authentique.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **30 NOV. 2016**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161114-2016C91-DE
Affichage le : **30 NOV. 2016**

A Trévoux, le 14 novembre 2016

Le Président,
Bernard GRISON

